



2024



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 28 février 2024

Le Class40 LEGALLAIS remis à l'eau pour une saison qui s'annonce passionnante !

Pour sa deuxième saison à la barre du Class40 LEGALLAIS, Fabien Delahaye va enchaîner deux transatlantiques avant de conclure dans les eaux normandes lors de la CIC Normandy Channel Race. Un programme intense et exceptionnellement varié qui réjouit le skipper normand alors que le bateau a été remis à l'eau ce matin à Caen. *« Cette année, nous allons faire du solitaire, de la navigation à trois et aussi en double. Nous allons brasser tous les compartiments de navigation avec ce bateau et sur des terrains de jeux différents. Nous allons enchaîner deux transats et terminer par une course que l'on connaît davantage : la CIC Normandy Channel Race. C'est intéressant à tous points de vue ! »* commente Fabien un œil sur les manœuvres de remise à l'eau du monocoque noir et jaune. Cette remise à l'eau, après 6 semaines de chantier d'hiver, marque le coup d'envoi de la saison 2024 pour la Legallais Team Voile.



© François Blossier

Après six semaines de chantier, le Class40 LEGALLAIS est réapparu au grand jour aujourd'hui à Caen. Le bateau est passé entre les mains expertes de l'équipe des chantiers Grand Lague Composite et V1D2, et celles d'Henri Lechartier, préparateur de la Legallais Team Voile. Un passage incontournable et qui s'est imposé après quelques soucis de jeunesse. *« Certaines zones s'étaient avérées fragiles lors de la Transat Jacques Vabre Normandie – Le Havre. C'est la dure vie d'un bateau neuf, il faut le fiabiliser. Nous avons la volonté de réparer le bateau et de le renforcer. Dans un premier temps, l'objectif a été d'analyser et de comprendre l'origine de ces problèmes techniques pour pouvoir renforcer les zones nécessaires. C'était clairement avant tout un chantier de renforcement. Je suis très satisfait de ce qui a été fait sur le chantier. »* a expliqué Fabien. Ce chantier d'hiver a également permis d'effectuer un « check » global de l'ensemble du Class40 et des systèmes embarqués. Une étape importante dans la vie du projet qui marque le début de la saison 2024 : *« Tout le bateau a été démonté. Les pièces ont été emmenées en révision chez les différents fournisseurs, puis réinstallées à bord du bateau. Nous avons remis le Class40 LEGALLAIS comme nous le souhaitions pour cette nouvelle année en prenant en compte les enseignements tirés de l'année dernière. Avec cette remise à l'eau, c'est un sprint qui se termine et un nouveau qui débute. »*

Henri Lechartier, préparateur technique de la Legallais Team Voile, est le chef d'orchestre de ce chantier d'hiver. Il explique : *« Nous avons abordé ce chantier en partant du principe qu'il fallait maximiser le temps de navigation, et donc être le plus efficient possible. Hormis les problèmes structurels, le bateau a terminé l'année 2023 en bon état, ce qui nous a permis de remplir tous nos objectifs en termes de timing. Nous avons été parmi les derniers Class40 à entrer en chantier, et nous sommes l'un des premiers à remettre le bateau à l'eau. »*

En début d'après-midi, le Class40 LEGALLAIS a de nouveau quitté son élément durant quelques minutes pour effectuer les tests de conformité à la jauge. Une opération menée avec succès !

Place désormais à la première navigation en solitaire de Fabien Delahaye à bord du monocoque jaune et noir programmée ce week end selon les conditions météorologiques. « *Nous avons dû faire une dizaine de navigations avec le bateau en plus de la Transat Jacques Vabre. C'est un bateau récent, très neuf. Le bateau est fidèle à ce qu'on attendait en termes de performance mais nous avons désormais hâte de tirer dessus à 100%* » conclut Fabien Delahaye.



© François Blossier

| PROGRAMME DES COURSES

- [The Transat CIC](#) | Départ de Lorient le 28 avril 2024
- [Transat Québec-Saint Malo](#) | Départ de Québec le 30 juin 2024
- [CIC Normandie Channel Race](#) | Départ de Caen le 15 septembre 2024

| PALMARÈS - FABIEN DELAHAYE



Fabien Delahaye
skipper de LEGALLAIS
© JM Liot / Legallais Team Voile

2023 | Skipper Legallais Team Voile

- 3e de la CIC Normandy Channel Race
- 8e des Sables - Horta
- 6e de la 40' Malouine LAMOTTE
- 22e de la Transat Jacques Vabre Normandie - Le Havre

2019 | 2e de la Transat Jacques Vabre en Class40 avec Sam Goodchild

2017-18 | Vainqueur de la Volvo Ocean Race avec Dongfeng Race Team

2014 | 2e de la Transat AG2R avec Yoann Richomme

2013 - Vainqueur de la Transat Jacques Vabre en Class40 avec Sébastien Rogues

2012 | Vainqueur du Tour de France à la Voile & Champion de France de course au large en équipage

2011 | 2e de la Solitaire du Figaro & Champion de France de course au large en solitaire

2010 | Vainqueur de la Transat AG2R avec Armel Le Cléac'h

| À PROPOS DE LEGALLAIS

Créée en 1889, la quincaillerie de la rue de Vaucelles à Caen a bien grandi depuis. Fleuron de l'économie normande, LEGALLAIS, entreprise du Groupe Grand Comptoir, emploie plus de 1 400 salariés en France, dont 800 commerciaux et 300 logisticiens, et génère un chiffre d'affaires de 400 millions d'euros. Pour répondre aux exigences de chaque métier, l'entreprise a construit son offre autour de 9 univers produits, regroupant plus de 60 000 références et plus de 600 marques : quincaillerie de bâtiment, quincaillerie d'agencement et d'ameublement, plomberie, génie climatique, électricité, consommables, outillage, matériels & équipements et EPI (Equipement de Protection Individuelle). Chaque jour, ce sont plus de 15 000 colis qui sont expédiés depuis sa plateforme logistique de 45 000 m² implantée à Saint-André sur Orne.

Entreprise engagée dans une démarche de développement durable, LEGALLAIS est labellisée

"Engagé RSE - AFAQ 26000" démontrant son implication éco-responsable. LEGALLAIS est reconnue "entreprise où il fait bon travailler" par l'organisme Great Place To Work.

Plus

d'infos

:

www.legallais.com/

www.entreprise-legallais.com/